

Initiatives ministérielles

gnes de promotion, de faire marche arrière et de présenter un projet qui se tient.

Madame la Présidente, afin de donner force à ce que j'essaie d'expliquer à la Chambre et aux Canadiens, je propose:

Qu'on modifie la motion en retranchant tous les mots suivant le mot «que» et en les remplaçant par ce qui suit:

«le projet de loi C-62, Loi modifiant la Loi sur la taxe d'accise, le Code criminel, la Loi sur les douanes, le Tarif des douanes, la Loi sur l'accise, la Loi de l'impôt sur le revenu, la Loi sur la statistique et la Loi sur la Cour canadienne de l'impôt, ne soit pas maintenant lu une deuxième fois mais qu'il soit lu une deuxième fois, dans six mois à compter de ce jour.»

La présidente suppléante (Mme Champagne): Reprise du débat sur la motion et l'amendement.

Mme Audrey McLaughlin (Yukon): Madame la présidente, j'apprécie la possibilité qui m'est offerte de joindre la voix du Nouveau Parti démocratique à celle de 74 p. 100 des Canadiens qui ont déclaré qu'il fallait renoncer dès maintenant à cette taxe injuste et inéquitable.

Le ministre a parlé du fait que c'est une mesure draconienne mais qu'il fallait qu'il la prenne. Dans mes commentaires d'aujourd'hui, je voudrais proposer au ministre certaines des mesures vraiment draconiennes qu'il pourrait prendre pour instaurer un régime fiscal qui serait vraiment équitable dans notre pays et dont les Canadiens à revenu faible et moyen ne feraient pas les frais, mais qui serait partagé équitablement et également dans notre pays.

• (1630)

La taxe sur les produits et services est inacceptable parce qu'elle rejette le principe fondamental sur lequel devrait être fondée une politique fiscale, à savoir que ceux qui en ont les moyens devraient la payer. Il devrait y avoir pour principe que les gens ne devraient pas payer plus qu'ils ne peuvent le faire raisonnablement et que ceux qui peuvent payer aient la responsabilité de le faire.

La taxe sur les produits et services représente une des tactiques les plus importantes dans une longue série de mesures conservatrices qui a enlevé de façon spectaculaire la charge de l'impôt aux sociétés et aux riches pour la répercuter sur les Canadiens à revenu faible et moyen, les chômeurs, les familles pauvres, les personnes âgées, les travailleurs et les travailleuses. Tous ces gens ont déjà du mal à joindre les deux bouts.

Cette taxe est non seulement injuste, elle est inutile. Le message que je veux communiquer au gouvernement aujourd'hui est que, nous du Nouveau Parti démocratique,

avons des solutions de rechange concrètes et réalistes à opposer à cette politique fiscale.

On ne peut pas parler de la taxe sur les produits et services en l'isolant des autres mesures économiques et fiscales que le gouvernement a mises en place. Elle fait partie intégrante du programme d'ensemble du gouvernement. On a vu l'accord commercial entre le Canada et les États-Unis, la politique de taux d'intérêts élevés, la disposition de récupération sur les pensions et les allocations familiales, le démantèlement des programmes d'assurance-chômage et maintenant la taxe sur les produits et services, qui font tous partie de ce programme. Les Canadiens commencent à se rendre compte de ce que cela signifie pour leur vie de tous les jours ainsi que pour leur avenir et celui de leur famille.

Le fait est que le bilan du gouvernement se solde par un fiasco économique dû à une mauvaise gestion. Voyons ce qui s'est produit en 1989 seulement: il y a eu d'énormes mises à pied—le Congrès du travail du Canada estime qu'environ 70 000 emplois ont été perdus en raison de l'accord commercial—, les taux d'intérêt sont montés en flèche; les disparités régionales se sont accentuées; la région de l'Atlantique est au bord de la ruine; la pauvreté gagne du terrain; le nombre des banques d'alimentation et des sans-abri ne cesse d'augmenter.

Pas plus tard que la semaine dernière, l'Institut canadien de la santé infantile signalait que la pauvreté avait augmenté à tel point que, dans certaines régions, notamment Terre-Neuve et la Saskatchewan, le taux de mortalité infantile est beaucoup plus élevé dans les provinces où le taux de pauvreté est élevé. Le lien est très évident.

Quelles sont les réalisations du gouvernement actuel? L'élargissement de l'écart entre les riches et les pauvres, l'accroissement du nombre de pauvres et, maintenant, une taxe de 7 p. 100 sur les produits et services. Alors même que le produit intérieur brut s'est élevé, on s'est demandé qui en bénéficiait.

Ce n'était pas les Canadiens. Ils ont payé plus d'impôt que jamais auparavant. Leurs salaires n'ont pas bougé pendant que leur niveau de vie diminuait et que les programmes et services importants fournis par l'État faisaient l'objet de compressions sans précédent. Le ministre dit maintenant qu'il veut voir les travailleurs canadiens assumer de plus en plus le fardeau de cette taxe.

Dans ses remarques, il a signalé qu'il ne veut pas voir les travailleurs réclamer des augmentations de salaire pour compenser cette taxe. Encore une fois, le program-